



Le Tonnerrois
en bourgogne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAL
SEPTEMBRE-OCTOBRE
NOVEMBRE-DECEMBRE 2023

n°18

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DU TONNERROIS EN BOURGOGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET ET
SUR L'APPLICATION INTRAMUROS

www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

DES COMPOSTEURS GRATUITS

Espace Famille un nouveau service digital



Nouvelle dynamique à la crèche intercommunale



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

Régis Lhomme
Vice-Président CC
Le Tonnerrois en Bourgogne

“ **INVENTONS L'AVENIR ET FAISONS VIVRE LE TONNERROIS** ”



2 avenue de la Gare
 89700 TONNERRE

Bureaux ouverts du lundi au
 vendredi de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 17h

letonnerroisenbourgogne.fr



Chers habitants du Tonnerrois,

La rentrée de septembre a permis aux enfants et adolescents de retrouver leurs établissements : crèche, écoles, collèges, lycées, centres de formation. J'en profite pour saluer l'arrivée au sein de la crèche intercommunale de Tonnerre de deux nouvelles personnes : une directrice et un agent de restauration qui viendront renforcer le dynamisme de l'équipe en place. La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB), qui s'efforce de prendre soin de vous en proposant des services publics au plus près de vos besoins, s'est lancée dans une démarche de distribution gratuite de composteurs qui permettra aux habitants du Tonnerrois ayant un jardin de fabriquer du compost, ce qui permettra de les fertiliser naturellement tout en allégeant leur part de déchets ménagers. Les élus de la CCLTB attachent de l'importance

à l'équilibre entre réel et virtuel, c'est pourquoi deux nouveaux services digitaux ont été récemment mis en place : le premier, à destination des parents intitulé Espace Famille, permet de rassembler tous les services des structures ALSH (périscolaire, extrascolaire, restauration scolaire) en un seul endroit, facilitant ainsi les démarches administratives liées à ces sujets ; le second, Imuse, permettant d'avoir un suivi numérique de l'année en ligne pour les élèves du Conservatoire intercommunal et leurs parents. Face à la pénurie d'assistantes maternelles, les élus de la CCLTB en concertation avec les parents d'élèves du secteur Ravières-Nuits ont décidé d'ouvrir un nouveau service périscolaire, situé dans l'école maternelle de Ravières.

La Zone d'activités Actipôle de Tonnerre accueillera bientôt une boulangerie-pâtisserie-snacking porté par l'Univers Gourmand de Tanlay, une bonne nouvelle pour l'ensemble des personnes qui vivent et travaillent ici et pour le développement économique du Tonnerrois. Le chantier de la Cité éducative et artistique continue d'avancer étape par étape : suivez son évolution sur notre site Internet www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Travaux-de-la-Cite-Educative-et-Artistique.

J'attire votre attention sur un sujet d'importance qui concerne l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'enjeu est d'établir, à terme, les règles générales d'utilisation des sols sur l'ensemble de l'intercommunalité et des communes qui la composent. Ce travail sera réalisé avec chaque maire et des temps de concertation seront ensuite organisés avec les habitants. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur le Registre des Observations disponible en ligne : www.plui-tonnerrois.fr, ainsi que dans les locaux de la CCLTB à Tonnerre et à la mairie d'Ancy-le-Franc. Le programme d'attractivité résidentielle porté par la CCLTB a vu arriver sur notre territoire une première personne, il s'agit d'un boulanger, Steve Morel. D'autres arriveront bientôt, nous l'espérons. C'est pourquoi nous continuerons de travailler à rendre le Tonnerrois désirable et attractif afin de faire venir de nouvelles personnes qui viendront s'intégrer progressivement dans notre vie locale. La SPL Chablis, Cure, Yonne & Tonnerrois a réalisé une belle saison touristique qui a vu revenir les touristes étrangers comme grandir les touristes français. Ce sont des signes encourageant qui montrent que travailler ensemble en unissant nos forces participe à l'attractivité de nos territoires.

Je vous souhaite un bel automne rempli de réalisations et de projets partagés.

Directeur de la publication : Régis LHOMME
 Réalisation : Service communication CCLTB
 Crédit photos : Julien Lainé-Pradines/CCLTB, Pexels, Pixabay
 Impression : Imprimerie BARRE - Tiré à 9 200 exemplaires
 Magazine imprimé sur papier 100% recyclé et 100% Made In France Inapa O'Natural Print
 Distribution : La Poste
 Dépôt légal : 09 2023
 CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE - Le Sémaphore
 2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre

Sommaire

- 3



ACTIPÔLE EN ACTION : RENCONTRE AVEC L'UNIVERS GOURMAND
- 4



DES COMPOSTEURS GRATUITS
- 5



ESPACE FAMILLE LE NOUVEAU SERVICE DIGITAL DE LA CCLTB QUI VOUS FACILITE LA VIE
- 6



CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE : UN PROJET D'ENVERGURE MULTI-PARTENARIAL
- 7



UN LOGICIEL DE SUIVI NUMÉRIQUE DE L'ANNÉE EN LIGNE POUR LE CONSERVATOIRE
- 8



CRÈCHE INTERCOMMUNALE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE AUX PETITS SOINS
- 9



RENTÉE DES CLASSES ET OUVERTURE D'UN SERVICE PÉRISCOLAIRE À RAVIÈRES
- 10



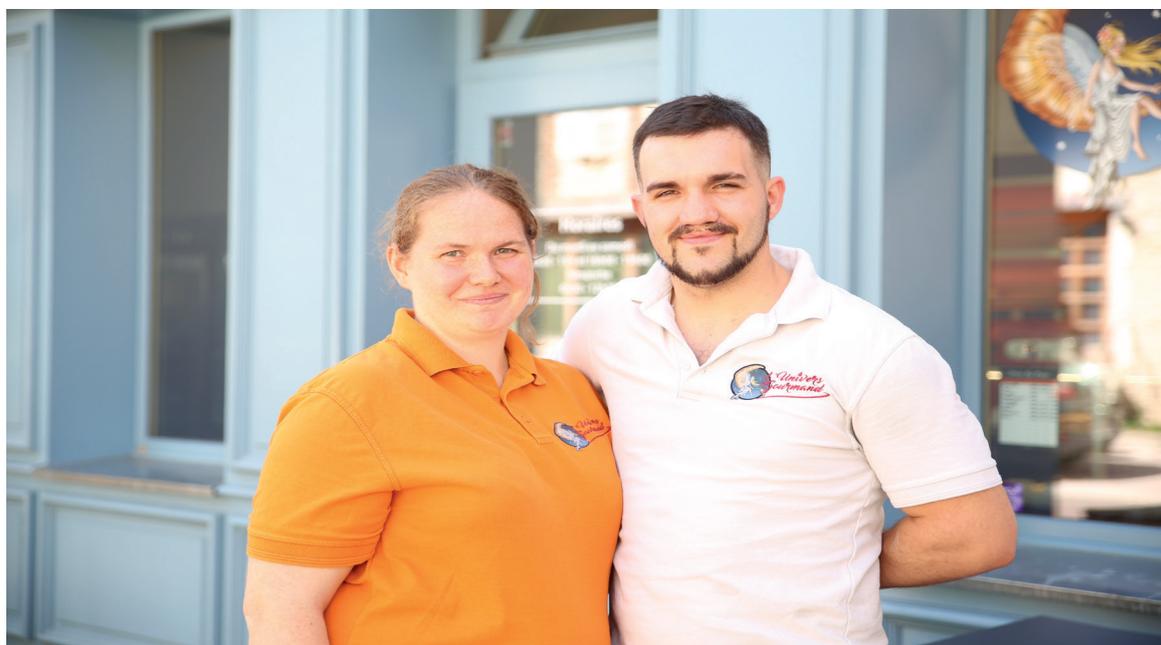
POINT D'ÉTAPE PLUI ET BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE
- 11



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'UNIVERS GOURMAND

Alexandre GARAND et Caroline WOLPERT



Fils d'un père pâtissier, Alexandre Garand a commencé à travailler comme boulanger à 14 ans. Il a très vite su qu'il serait chef d'entreprise. Ce qu'il aime par dessus tout dans le métier de boulanger c'est la création, la recherche constante de nouvelles recettes, l'imagination que cela requiert. Le goût revêt une importance toute particulière pour lui, c'est pourquoi au sein de la boulangerie L'Univers Gourmand tout est fait maison : *"le pain, les pâtisseries, les compotes, on apporte notre touche dans chacune de nos créations culinaires. On fait beaucoup de produits éphémères, en plus de nos produits habituels, ça nous permet de nous remettre régulièrement en question, de réfléchir à de nouvelles recettes et de partager notre amour du goût."*

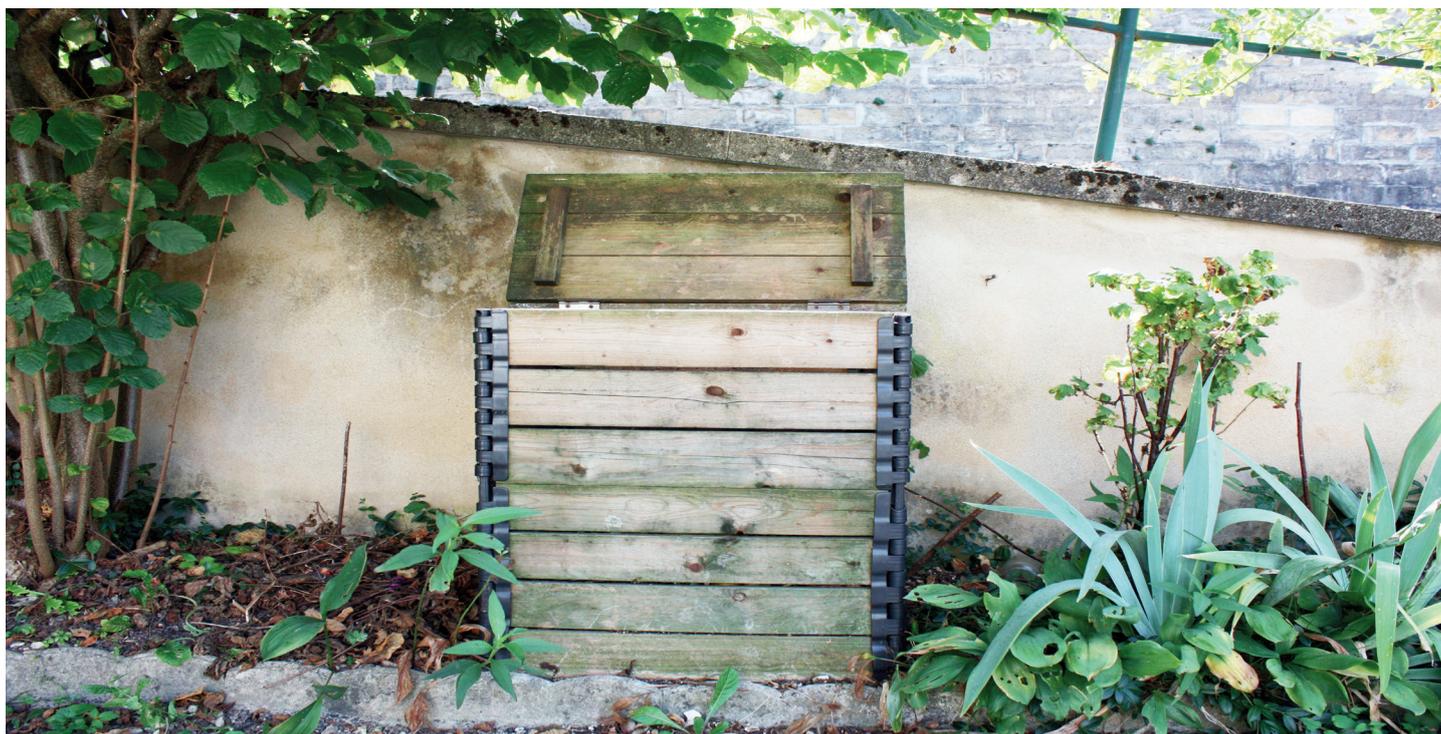
Car être artisan-boulangier c'est avoir des valeurs et respecter les clients. Caroline Wolpert, quant à elle, s'est reconvertie, passant d'un poste de cheffe de chantier dans les travaux publics à pâtissière avec bonheur. C'est en 2018 qu'avec Alexandre ils décident d'ouvrir la boulangerie L'Univers Gourmand à Tanlay. Ce couple de passionnés hyperactifs adore réaliser des projets ensemble, ils sont complémentaires, un peu comme les ingrédients d'un bon pain.

Caroline et Alexandre ont décidé d'acheter un terrain sur la zone d'activités Actipôle à Tonnerre, appartenant à la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, pour y développer un nouveau projet. La localisation idéale de ce terrain, situé sur un axe passager et fréquenté, sur lequel il sera facile de se garer, a déclenché l'acte d'achat.

Une boulangerie-pâtisserie-snacking avec 20 places assises y verra le jour prochainement. Vous pourrez notamment goûter à certains de leurs produits phares comme la brioche feuilletée ou choisir parmi leur gamme de pains aromatiques. Vous pourrez vous y restaurer le midi et profiter de menus concoctés par leurs soins. Le couple prévoit d'embaucher 2 vendeurs, un cuisinier et un pâtissier pour ce nouvel espace à Tonnerre où vous trouverez de bons produits 100 % fait maison.

A noter : une partie de l'énergie sera produite par des panneaux solaires situés sur le toit.





La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) a décidé de mettre en place la distribution de composteurs individuels gratuits à la population. Cela constitue un choix des élus, afin d'anticiper l'obligation de tri des biodéchets qui s'appliquera à tous dès le 31 décembre 2023 et d'accompagner les habitants du Tonnerrois dans l'évolution des usages.

Chaque habitant recevra un questionnaire sur le compostage, à remplir et à retourner au service Environnement de la CCLTB pour obtenir les modalités de retrait des composteurs. Les questionnaires sont en cours de distribution, commune par commune, afin de récolter les besoins réels des usagers.

4 étapes à suivre :

1. Remplir le questionnaire
2. Le retourner au service Environnement de la CCLTB
3. Le service Environnement de la CCLTB contactera individuellement chaque usager pour convenir du mode de retrait du composteur
4. La CCLTB organisera des ateliers-rencontres sur le compostage afin de partager les savoirs et expériences.

Bon à savoir : composter ses biodéchets (déchets de cuisine et de jardin) permet de réduire le volume de ses déchets ménagers et d'obtenir un engrais naturel : le compost. C'est donc à la fois intéressant pour vous et pour l'environnement.

Cette opération d'envergure se déroulera progressivement sur 5 ans afin de répondre aux besoins de chaque habitant. La CCLTB mettra ainsi à disposition de chaque foyer un composteur en bois de 300 litres GRATUITEMENT.

Des composteurs collectifs seront déployés en parallèle afin de renforcer les composteurs partagés et les chalets de compostage déjà existants sur le territoire.



Les bons conseils de M. Trotti, expert en compostage

"Pour faire un bon compost, je commence toujours par mettre de la paille au fond de mon composteur, j'y ajoute ensuite de la tonte d'herbes puis des déchets de cuisine et enfin un mélange de paille et de terre décomposée.

Pour faire pousser les tomates de mon jardin, j'apporte deux fois par an des orties coupées avec lesquelles je réalise un paillage au sol. Je mets une poignée d'orties au fond du pied de tomate, j'y ajoute du compost, un peu de terre et je couvre le tout. Ça me permet d'avoir de bons résultats et surtout aucunes maladies depuis 2 ans.

En vérité, l'important est d'observer et de faire sa propre expérience, on peut regarder des vidéos sur Internet, il y en a qui sont très bien faites, mais il faut faire le tri.

La durée de fabrication pour obtenir un compost de qualité est d'un an. Pour savoir si votre compost est prêt à être utilisé dans votre jardin, jetez un oeil dans votre composteur et observez : s'il y a des petites bêtes et des petits vers rouges dedans alors c'est bon. Il faut qu'il y ait de la vie dans le compost."

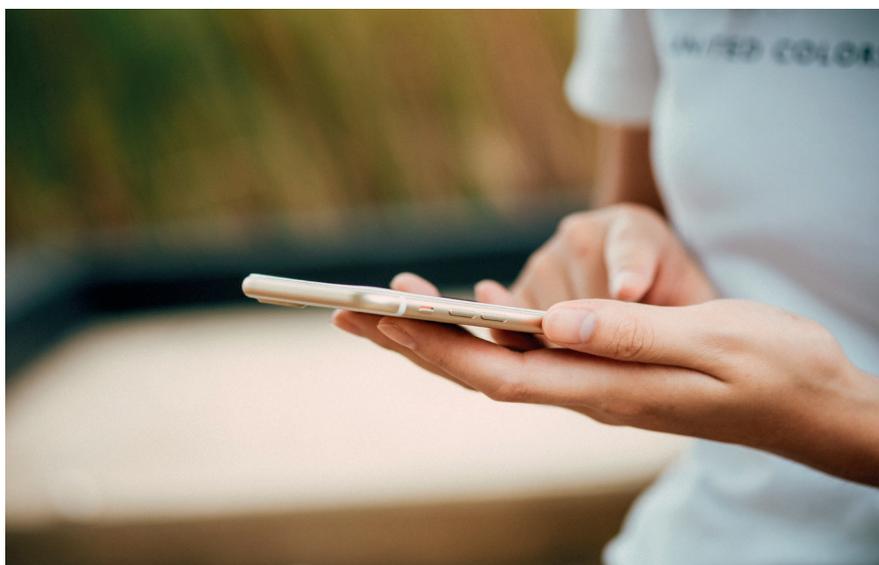


L'Espace Famille est une interface numérique qui permet de rassembler tous les services des structures d'accueil de loisirs (ALSH périscolaire, extrascolaire, restauration scolaire). Ce nouveau service digital, ouvert 24h/24 et 7j/7, permet de faciliter les démarches administratives des familles.

Elles pourront y effectuer leurs demandes d'inscriptions, accéder à la facturation, envoyer ou télécharger les documents liés aux dossiers d'inscription de leurs enfants et consulter les informations mises à disposition par la ou les structures d'accueil de leurs enfants. Cela constituera une avancée majeure permettant d'avoir un suivi et une gestion des demandes en temps réel par notifications de mails.

La plateforme Espace Famille est accessible sur ordinateur, smartphone et tablette. Au-delà de simplifier les démarches administratives, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne diffusera régulièrement sur celle-ci des documents tels que les programmes des vacances, des rappels pour les sorties, des actualités, le règlement intérieur, etc...

Enfin, l'un des objectifs de ce nouveau service digital est également de tendre vers une réduction des impressions papier. Le service Education et Sport modernise ainsi ses pratiques d'inscriptions et de réservations pour les ALSH.

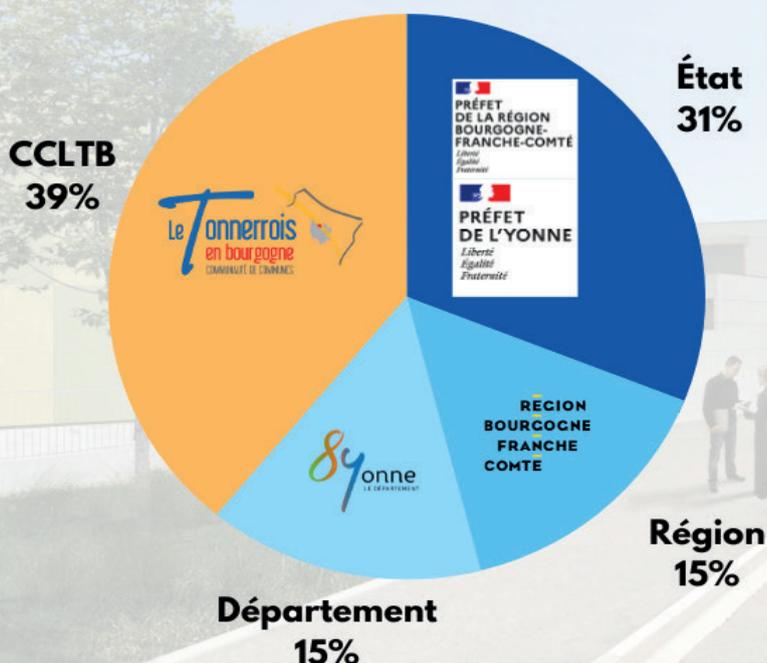


CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE

Un projet d'envergure multi-partenarial

Financements de la Cité éducative et artistique

Montant total du projet au 01/09/2023 : 3 446 313,28 € TTC



ÉTAT

Préfecture de l'Yonne

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

388 886 €

ÉTAT

Préfecture de la Région
Bourgogne Franche-Comté

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

700 000 €

REGION

Conseil régional Bourgogne Franche-Comté

(EFFLOGIE et SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT)

514 682 €

DÉPARTEMENT

Conseil Départemental de l'Yonne

(AMBITIONS)

500 000 €

CCLTB

Fonds propres

1 342 745,28 €*

* Une demande de subvention européenne de 600 000 € ayant été faite, le reste à charge pour la CCLTB est susceptible d'être ramené à 742 745,28 € TTC, soit 22% du montant total du projet.

NOS PARTENAIRES S'EXPRIMENT



Patrick Gendraud
Président
du Département
de l'Yonne

“ AVEC LA CITÉ ÉDUCATIVE ET ARTISTIQUE, NOUS OUVRONS LES PORTES DE CE TERRITOIRE À L'EXPRESSION.

Une expression musicale et dansante, au sein d'espaces dédiés, à l'image du conservatoire intercommunal, ou encore de la salle de représentation mutualisée avec le collège Abel Minard...

De tels projets nécessitent des partenariats forts, ce que nous savons faire dans l'Yonne, ce que nous maîtrisons au Département, avec des outils tels que notre Pacte Territoires (une enveloppe de 500 000 euros pour cette opération) qui confirme, une fois encore, son efficacité dans l'accompagnement de nos territoires, notamment en matière d'équipements attractifs".



Suivez l'évolution des travaux de la Cité éducative et artistique du Tonnerrois sur notre site Internet : www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Travaux-de-la-Cite-Educative-et-Artistique

LE CONSERVATOIRE

Logiciel de suivi numérique de l'année en ligne

Le Conservatoire Intercommunal de Musique et Danse du Tonnerrois s'est récemment doté d'un logiciel de suivi numérique de l'année en ligne, permettant de faciliter la communication entre le conservatoire, les élèves, les parents et les professeurs.

Concrètement de quoi s'agit-il ? Le logiciel Imuse réunit toutes les informations administratives au même endroit. Il permet d'avoir une vision en temps réel sur les dossiers des élèves, sur l'état du parc instrumental du conservatoire, l'occupation des salles, l'emploi du temps des professeurs et des élèves.

Un accès famille sera prochainement ouvert pour les usagers du conservatoire. Il permettra à l'élève ainsi qu'à sa famille de modifier ses informations personnelles et d'accéder au suivi du cursus : emploi du temps, cycles, disciplines, bulletins semestriels remplis par les professeurs, factures, actualités du conservatoire. Les familles auront également accès sur Imuse à un espace ressource comprenant l'ensemble des documents accessibles : partitions, méthodes, padlets (interface numérique des cours).

L'accès famille à Imuse se fait via un email et un mot de passe personnalisé.

Les professeurs du conservatoire ont également un accès dédié qui leur permet notamment de communiquer avec un élève, un groupe d'élèves ou une classe entière, ce qui facilite grandement leur travail et la transmission d'informations. Le planning des salles du conservatoire est partagé entre tous les professeurs, afin de gérer les mises à disposition de locaux en toute fluidité.

La mise en place d'Imuse cette année permettra ainsi d'effectuer 100 % des réinscriptions de la rentrée 2024-2025 en ligne via ce logiciel. Cela apportant un gain de temps à tous : élèves, parents, professeurs, administratifs du conservatoire et permettant de réduire les impressions de documents papier.



TONNERRE S'ÉCLAIRE

Un évènement qui grandit dans le Tonnerrois



Pour sa troisième édition *Tonnerre s'éclaire*, évènement culturel soutenu par la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, franchit une nouvelle étape et prend des allures de festival. Du 30 août au 7 octobre la compagnie La Septima, organisatrice de *Tonnerre s'éclaire* s'installe en Tonnerrois et vous invite à partager esprit de fête et de créativité.

Vous pourrez participer à des soirées-lectures, des ateliers de fabrication de lanternes et de chants collectifs. Le 30 septembre, se déroulera à Tanlay, la soirée de lancement qui ouvrira une semaine de réjouissances : concerts, contes, illuminations et surprises se succéderont, tel un crépitement d'étincelles jusqu'à la grande Parade aux Lanternes du 7 octobre à Tonnerre, bouquet final d'un mois de rencontres et de partages artistiques.

Cette année La Septima invite l'équipe de *Peterborough Present*, avec qui elle a lancé en 2022 "*Eye Village Lights Up !*", une parade aux lanternes dans le village de Eye en Angleterre. Ils participeront à *Tonnerre s'éclaire* avec des habitants de leur village apportant ainsi une touche internationale bienvenue à cet évènement.

Retrouvez le programme complet sur : www.cielaseptima.com/fr

CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Une nouvelle équipe aux petits soins

La crèche intercommunale, située à Tonnerre, accueille deux personnes dans son équipe : une nouvelle directrice et un nouvel agent de restauration. Rencontre avec ces deux nouveaux éléments qui vont venir participer au dynamisme de l'équipe en place.

Marion DAUBRESSE, directrice de la crèche l'Îlot Bambins

J'ai un diplôme d'infirmière que j'ai obtenu à Sens, je suis ensuite partie à Grenoble pendant quelques années avant de revenir à Auxerre où j'ai travaillé dans des services de chirurgie générale et soins intensifs dans ces deux villes notamment à la polyclinique d'Auxerre. J'ai fait 3 ans en service de maternité et néonatalogie à l'hôpital d'Auxerre. J'ai toujours voulu diriger une structure petite enfance j'ai donc décidé de reprendre des études et d'effectuer une licence « responsable de structure enfance et petite enfance » à Aix-en-Provence. Une fois cette licence obtenue, j'ai fait le choix de revenir dans l'Yonne car j'y ai ma famille et je m'y sens bien. Aujourd'hui, après 9 ans d'expérience professionnelle, j'ai le plaisir d'être directrice de la crèche intercommunale du Tonnerrois en Bourgogne.

Le projet d'agrandissement de la crèche est très intéressant. C'est bien de voir l'avancée du projet, de la construction au résultat, qui bénéficie aux enfants. Le fait d'avoir une cuisine où les repas sont confectionnés sur place, qui apporte entière satisfaction aux parents, est une vraie plus-value pour eux, et cela permet aux enfants de découvrir pleins de saveurs et de textures différentes. Ce qui m'a attiré c'est aussi et surtout le projet pédagogique de la crèche, le projet de la libre exploration, qui m'inspire beaucoup, l'utilisation de la pédagogie REGGIO (faire entrer la nature dans la crèche et ouvrir les enfants sur l'extérieur et la nature mais également aux parents). Enfin, le fait de travailler pour une communauté de communes qui a la compétence petite enfance, enfance-scolaire est intéressant, car cela permet de voir les enfants évoluer au fil du temps et des étapes de la vie.



Céline CARLE, agent de restauration de la crèche l'Îlot Bambins

Je suis arrivée en 1996 de l'Aube pour travailler avec ma sœur en boulangerie pendant 11 ans. Puis, j'ai été assistante maternelle pendant 7 ans. J'ai ensuite travaillé pour les services à la personne à l'UNA et à La Poste. J'ai intégré la communauté de communes à l'entretien de l'école pasteur et du conservatoire puis comme agent de restauration scolaire sur le site de l'Hôpital. Je suis aujourd'hui agent de restauration de la crèche intercommunale.

Le fait que ce soit de la restauration sur place et un poste varié durant la journée m'ont attirée. Je peux travailler au contact des enfants, petits, moyens et grands : c'est stimulant. Faire la cuisine avec de bons produits est un plaisir pour fournir des repas qui soient de la meilleure qualité possible. Je pourrais, à terme, animer des ateliers cuisine avec les enfants et ainsi leur transmettre des connaissances sur le goût et les aliments. J'aime aussi être en contact avec les fournisseurs et travailler en équipe. Je suis heureuse d'intégrer la crèche et de participer à la nouvelle dynamique d'équipe qui se met en place.

Ouverture d'un service périscolaire à Ravières

Suite à une demande des parents lors d'un conseil de classes et sachant la baisse d'assistantes maternelles constatée au niveau national comme au niveau local, un sondage a été effectué auprès des parents de Ravières et Nuits afin d'évaluer la pertinence de créer un service périscolaire sur cette zone géographique. Les résultats du sondage se sont avérés positifs et décision a donc été prise par les élus de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) d'ouvrir un service périscolaire à Ravières dès la rentrée de septembre 2023.

Le lieu qui a été retenu pour cela est l'école maternelle de Ravières car elle est déjà équipée et conforme à la réglementation (salle de sieste, toilettes pour les moins de 6 ans, structure cloturée et sécurisée). Le souhait des élus de la CCLTB est en effet de rassembler les services à un même endroit, facilement accessible sur l'ensemble du territoire.

Cette démarche a été menée en collaboration avec l'équipe pédagogique. Une mutualisation de matériels et de salles entre l'école et l'accueil de loisirs est ainsi en cours. Cela permettra d'avoir une vraie continuité pédagogique et facilitera la communication entre les équipes enseignantes et d'animation. Des projets transversaux partagés entre accueil de loisirs et école pourraient ainsi émerger à l'avenir.

Le choix d'implanter ce nouveau service périscolaire à l'école maternelle de Ravières est une excellente chose pour le confort des familles car cela permet de regrouper l'école et le service périscolaire au sein d'un même lieu. De plus l'espace de restauration est situé à proximité immédiate de l'école, ce qui a constitué un atout supplémentaire dans ce choix.

RENTÉE SCOLAIRE**Les enfants ont retrouvé leurs classes**

Cette nouvelle année scolaire 2023-2024 accueille 1030 élèves répartis sur l'ensemble des écoles du Tonnerrois. Les enfants ont ainsi retrouvé leurs camarades, leurs enseignants et leurs écoles avec entrain. Il y avait plus de sourires que de pleurs au cours de la rentrée le 4 septembre, ce qui est bon signe pour la suite.

Des travaux ont été menés durant les vacances par la CCLTB : travaux de peinture dans différentes écoles et cours de récréation, changement du mobilier dans des classes, installation d'un adoucisseur d'eau à l'école de Flogny. Toutes ces actions combinées permettent de favoriser l'accueil des élèves dans de bonnes conditions afin qu'ils puissent se concentrer sur l'apprentissage de connaissances, de savoir-faire, de savoir-être et le jeu. La CCLTB continue également d'investir dans le développement numérique des écoles du Tonnerrois. Elle a ainsi fourni cette année une dotation de 15 000 euros pour l'achat de PC et tablettes tactiles à destination des élèves et professeurs. Cela fait suite à un précédent investissement de 50 000 euros l'année dernière par la collectivité.

Durant l'année, les enfants auront le plaisir d'interagir avec des artistes qui interviendront dans certaines classes dans le cadre du Cléa (Contrat Local d'Education Artistique porté par la CCLTB), avec qui ils construiront des projets artistiques dans le domaine des arts plastiques, des arts visuels ou du théâtre.



La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), après un changement de bureau d'études en 2022. A terme, il s'agira d'un document qui permettra d'avoir, sur un accès unique, toute la politique en matière d'urbanisme à l'échelle des communes de la CCLTB.

Pour rappel, il est question de répondre aux besoins de la politique locale en intégrant une multitude de thématiques (démographie, habitat, économie, patrimoine...). Il s'agit donc d'un document d'urbanisme stratégique et structurant pour l'aménagement du territoire qui établira les règles générales d'utilisation des sols sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Conjointement avec les élus des 52 communes, l'essentiel du Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD) a été rédigé en tenant compte des évolutions juridiques, telles que la mise en œuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Dès lors, cette pièce du PLUi fixe les grandes orientations d'aménagement.

Dans les prochaines semaines, il est prévu d'entreprendre le travail du futur volet réglementaire, en allant à la rencontre des élus de toutes les communes. Le principal objectif étant de déterminer, ensemble, les orientations localisées pour le cadre de vie, le droit à bâtir (zones urbaines, zones agricoles et zones naturelles) puis de définir les règles et les droits à construire dans chaque zone. Des temps de concertation seront également programmés avec les habitants afin d'échanger autour de ces sujets. L'implication des habitants demeure indispensable pour ce projet de territoire.

Sachez qu'il est déjà possible de vous exprimer via le Registre des Observations disponible à l'adresse suivante : www.plui-tonnerrois.fr, ainsi que dans les locaux de la CCLTB : 2 avenue de la Gare 89700 Tonnerre ou à la Mairie d'Ancy-Le-Franc, 2 grande rue 89160 Ancy-Le-Franc.

SAISON TOURISTIQUE

à Tonnerre et Ancy-le-Franc

L'été vient de se terminer, il est l'heure des premiers bilans de la saison touristique 2023.

Le BIT* de Tonnerre a vu sa fréquentation augmenter de 6,34 % d'avril à août par rapport à 2022, qui était déjà une excellente saison. Avril (+14,80 %) et juillet (+18,08 %) sont les mois qui voient leur fréquentation le plus augmenter. Trois touristes sur quatre entrés dans le BIT de Tonnerre étaient de nationalité française (76 %), provenant pour la plupart de Bourgogne-Franche-Comté, d'Ile-de-France ou de la région Grand-Est. Les touristes étrangers (24 %), quant à eux, provenaient principalement de Belgique, d'Allemagne et des Pays-Bas.

Le BIT d'Ancy-le-Franc accuse une baisse de 13 % depuis avril, malgré un début de saison intéressant (+15 % en avril, + 9 % en mai). La météo (pluie/canicule) peut expliquer ces résultats, ayant empêché le triporteur de sortir au contact des touristes. Les touristes français (77 %) provenaient en majorité de Bourgogne-Franche-Comté, d'Ile-de-France et d'Auvergne-Rhône-Alpes. Quant aux touristes étrangers (23 %), le plus grand nombre provenait de Belgique, du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

En ce qui concerne les nuitées touristiques (chiffres Flux Vision Tourisme**), elles augmentent de 21 % sur le territoire de la CCLTB par rapport à 2022 (année record). A titre de comparaison, les nuitées touristiques augmentent de 7 % dans l'Yonne et en Bourgogne-Franche-Comté.

*bureau d'information touristique

**base de données touristiques



PROGRAMME D'ATTRACTIVITÉ

Steve Morel, un boulanger au coeur d'or à Chassignelles

La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) est lauréate d'un programme d'attractivité résidentielle de la Région Bourgogne Franche-Comté et travaille depuis plus d'un an à faire venir sur son territoire de nouvelles personnes désirant changer de vie, matérialiser leurs projets entrepreneuriaux et venir vivre dans le Tonnerrois. Steve Morel est un boulanger de 32 ans qui a franchi le pas grâce au programme d'attractivité de la CCLTB. Steve a commencé son métier de boulanger à 17 ans, il a travaillé chez un des meilleurs boulangers de France, la Maison Gwizdak à Nancy, qui lui a donné l'amour du métier. Il apprend beaucoup auprès de cet artisan boulanger mais il a toujours dans un coin de sa tête l'envie de réaliser son rêve : avoir sa propre boulangerie. Des petites fées allaient bientôt l'aider dans cette démarche. C'est en effet après s'être inscrit sur le site Internet "venez vivre dans le tonnerrois" que Steve est contacté par un agent de la CCLTB pour discuter de son profil, de ses envies et de son projet. Une boulangerie est à reprendre à Chassignelles, Steve se rend sur place pour voir à quoi elle ressemble et découvrir le Tonnerrois, un territoire qu'il ne connaissait pas. La gentillesse des gens et l'esprit de développement des possibles qui règne dans le Tonnerrois lui parlent et il décide de travailler concrètement à la réalisation de son projet. Il consacre 3 heures par jour pendant 3 mois à bien le préparer. Aidé par la CCLTB, la mairie de Chassignelles et Cerfrance (pour la comptabilité), Steve ouvre sa boulangerie "la boulangerie des Boquins" au début de l'année 2023. *"Je fais du levain maison de mirabelle, c'est une création. Il n'y a aucun passage au froid, pas de produits chimiques, la panification se fait naturellement sur tous mes produits, je surveille moi-même chaque cuisson. Je choisis tous mes produits, j'utilise les farines locales du moulin de Ravières (farine 100 % bio) et du moulin du Foulon labelisé petit moulin de France qui fait des farines à l'ancienne."* Pour Steve il faut que chaque produit qu'il crée soit aussi beau que bon. Goutez son pain au froment fait avec du levain liquide et des graines de lin. Essayez son petit pâté lorrain, son pain au petit épeautre, son baba au rhum ou sa tarte chocolat caramel beurre salé et noisettes



EVENEMENT

Rencontres économiques des métiers d'art



Revivez cet événement en images sur notre page Facebook www.facebook.com/ccltb

torréfiées. Steve remercie de tout son coeur le Tonnerrois, ce territoire qui lui a permis de réaliser son rêve. *"J'espère voir à l'avenir d'autres jeunes concrétiser leurs rêves. En attendant je vis pleinement le mien, et un jour, qui sait, je serais peut être maître d'apprentissage"*.

Le 30 juin 2023 se sont déroulées les premières Rencontres Economiques des Métier d'Art à Tonnerre. Un événement national qui a rassemblé plus de 300 personnes au sein de la halle du marché couvert transformé pour l'occasion. La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne s'est engagée comme partenaire de cet événement, aux côtés de la Région, du Département, de la ville de Tonnerre, d'entreprises privées comme LVMH et de RM Conseil, organisateur de cette première édition.

Des intervenants de qualité, issus de différentes filières des métiers d'art, du luxe et du monde institutionnel, se sont donc réunis à Tonnerre pour partager leurs expériences, leurs visions économiques, leurs projets, leurs questions, leurs besoins pour les métiers d'art. Très apprécié des participants, cet événement a permis de rassembler et de « croiser nos regards », ce qui est toujours enthousiasmant. Pourquoi avoir choisi Tonnerre pour cet événement ? Peut-être car notre territoire est à la fois riche d'une histoire artisanale passée, qu'il a connu plusieurs vies et qu'il se réinvente actuellement sous l'impulsion des élus et de la société civile. Le Tonnerrois a des espaces qui peuvent intéresser des acteurs de l'artisanat d'art et du luxe. Imaginez si l'un d'entre eux décidait de s'implanter sur notre territoire, il serait idéalement situé à la campagne tout en étant proche de Paris. Cela créerait potentiellement des synergies économiques et de l'emploi. C'est pourquoi, les élus de la Communauté de Communes, tout comme ceux de nos partenaires institutionnels, ont décidé de soutenir les Rencontres Economiques des Métiers d'Art car cela peut permettre de créer de nouveaux pôles de formation et d'emploi autour des métiers d'art.



INSCRIPTIONS JUSQU'À MI-OCTOBRE



*au Conservatoire Intercommunal de
Musique et Danse du Tonnerrois*



VENEZ PRATIQUER LA MUSIQUE LA DANSE ET LE CHANT

> AU CONSERVATOIRE À TONNERRE
> AU COLLÈGE LA CHENEVIÈRE DESARBRES À ANCY-LE-FRANC

Contact : 03 86 54 45 26 - conservatoire@ccltb.fr